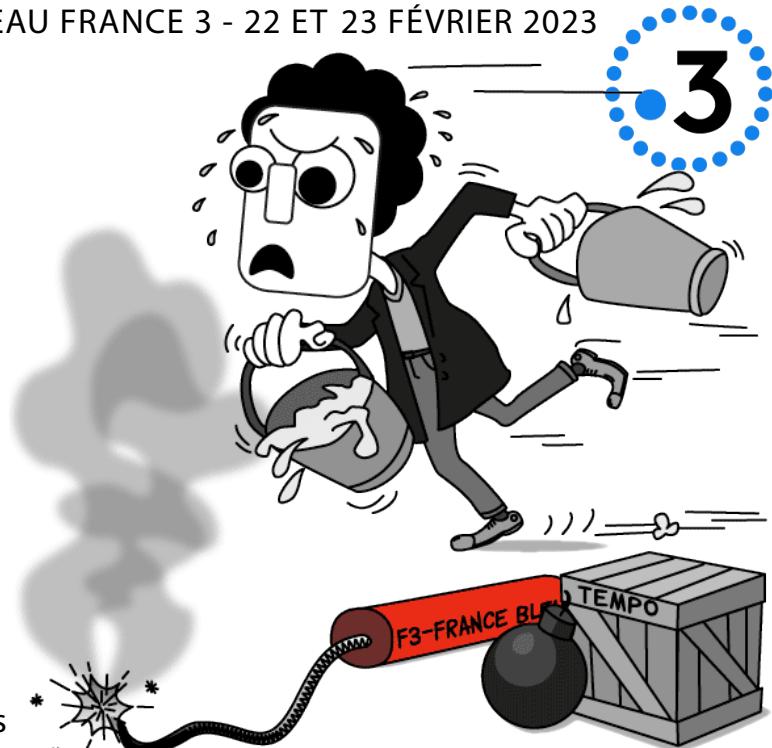




## Un climat explosif !

L'annonce du mariage forcé de France 3 et France Bleu a mis le feu aux poudres. Les projets Tempo et Overdrive sont au bord de l'implosion et les salarié·es déboussolé·es. Les tentatives de déminage de la direction ne nous ont pas convaincus ! La confiance est rompue comme **Sud** l'annonçait dans **son liminaire**. Vos élu·es posent sans cesse des questions sans jamais obtenir de réponses claires et concrètes. Décidément, ce CSE avait le goût amer de la frustration.



### France 3-France Bleu : un mariage sans consentement.

Sur le rapprochement annoncé avec France Bleu, qui ressemble plutôt à un mariage arrangé, le directeur du réseau assène : « *il ne s'agit pas d'une fusion, mais de coopérations renforcées* » !



Les élu·es ont le sentiment qu'il s'agit plus d'une pirouette rhétorique que d'une explication. **Philippe Martinetti** promet aussi qu'il s'agit de « *construire des projets en commun* » avec France Bleu autour du sport, de la culture, du patrimoine et en aucun cas « *d'enlever des moyens à l'un ou à l'autre* ». De belles promesses auxquelles **Sud** ne peut plus croire. La confiance a été brisée quand les élu·es ont appris dans la presse, comme tous les salarié·es, l'existence d'un document de travail, signé par les présidentes de France Télévisions et de Radio France, qui semble entériner un futur dans lequel nous n'aurions pas notre mot à dire.

**Les élu·es du CSE ont donc voté à l'unanimité une motion** pour se joindre à l'action en justice lancée par le CSE central pour délit d'entrave, puisque les instances n'ont pas été informées, ni consultées sur ce projet. **Sud** s'est pleinement associée à cette décision.

L'autre versant de l'action en justice est la demande de suspension du projet Tempo le temps que les instances soient informées de manière satisfaisante. Il apparaît évident aux élu·es que le rapprochement annoncé des deux réseaux vient percuter de plein fouet le projet Tempo et l'expérimentation des régies automatisées et les remet en cause.

De son côté, la direction nie en bloc et promet que Tempo concerne les éditions d'information, quand le rapprochement avec France Bleu ne concernerait que les programmes. Difficile d'en être certain, le brouillard qui entoure Tempo depuis le début est toujours bien présent, on pourrait même dire qu'il s'épaissit.

Malgré les semaines et les mois qui s'enchaînent, le groupe projet n'est toujours pas en mesure de dire ce qui se trouvera dans ces nouvelles tranches d'information, soi-disant pilotées entièrement par les régions. On apprend une seule chose sur Tempo dans ce CSE et cela nous laisse un goût amer : le 18h30, que la direction a imposé de force aux salarié·es du réseau il y a deux ans et ce malgré les contestations, va finalement disparaître. Pour être remplacé par quoi ? par un programme national ? « *On ne sait pas encore* », « *on y réfléchit* »... Tout ça pour ça !

## ☛ Le 18h30 au Salon de l'Agriculture : on fabrique sans vous !

Cerise sur le gâteau : ce 18h30 se nationalise pendant toute la durée du Salon de l'agriculture ! Pendant une semaine, l'émission sera produite avec les moyens de la Fabrique, présentée par un journaliste de Marseille et diffusée sur l'ensemble du réseau. Il s'agira d'une déambulation pour donner au téléspectateur l'impression de "visiter le salon". Tout un programme ! Dommage d'avoir oublié au passage la proximité soi-disant si chère à la direction du réseau.



Une formule similaire a été mise en place pour remplacer "Vous êtes formidables" cette même semaine. Avec une nuance qui n'est pas anodine dans le contexte actuel : elle est faite en collaboration... avec France Bleu. Le choix du titre de ces émissions, "Ici au salon", ressemble d'ailleurs à une tentative de mettre en lumière le "label commun" entre les deux réseaux que la direction peine à faire exister depuis le lancement de l'application numérique commune.

## ☛ Baisse d'activité : la direction nie en bloc.

Sur la question des programmes, les élu·es **Sud** ont l'impression de ne pas travailler dans le même



réseau que **Philippe Martinetti**. Là où l'on rappelle systématiquement la perte de sens que ressentent de plus en plus les équipes éditoriales et techniques, la baisse d'activité déplorée par les technicien·nes dans la plupart des antennes, la diminution des productions en interne, le directeur du réseau répond systématiquement : « *c'est faux, les antennes produisent plus qu'avant* ».

Nous manquons cruellement de chiffres précis et d'une analyse qualitative : de quoi parle-t-on quand on évoque la production interne ? L'envoi d'un OPV sur une co-production suffit-il à faire monter les chiffres ?

Les propos de la direction entrent par ailleurs en totale contradiction avec l'enquête effectuée sur la situation du service vidéo d'une antenne. Les résultats de cette enquête sont révélateurs du mal-être qui existe chez les technicien·nes de régie dans la plupart des stations du réseau.

### Le CSE a voté à l'unanimité une résolution.

La direction du réseau assure, par ailleurs, qu'elle veut diminuer le recours aux JT communs, car ce n'est pas satisfaisant éditorialement, tout en admettant que c'est quand même un outil bien utile aux directions régionales pour faire des économies d'ETP. Voilà pourquoi certaines directions régionales imposent trois à cinq semaines de JT communs cet été. La directrice de l'information du réseau **Isabelle Staes** précise : « *on diminuera en accord avec les directeurs régionaux mais il y en aura toujours.* »

## ☛ Santé : nous avons besoin de données précises et fiables !

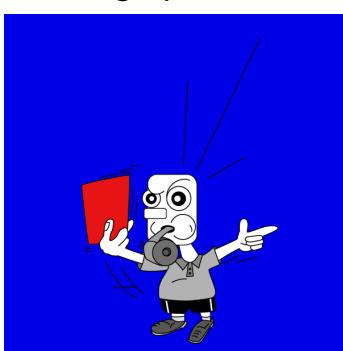
Le bilan 2022 de l'entreprise ACCA (psychologues du travail) révèle que les trois principales raisons d'appel à leurs services par les salarié·es sont la charge de travail, les conflits avec les collègues et les conflits avec la hiérarchie. Sur la même période, la majorité des sollicitations du service d'assistance sociale Responsage concerne le domaine "santé et travail". De quoi suspecter des difficultés grandissantes au sein des collectifs, mais malheureusement les deux bilans ne sont pas assez précis pour faire une analyse précise et qualitative.



Le DRH du réseau admet qu'il faudrait une « *remise à plat des indicateurs et des bilans* » et un « *croisement des données* », mais que cela demande beaucoup de travail. Les élu·es attendent que ce travail soit fait rigoureusement pour cibler les besoins et mettre en place des actions.

## Harcèlement, agissements sexistes : la direction doit donner des gages !

Une enquête paritaire menée dans une station du réseau a révélé d'importantes failles dans la prise en charge par la direction des signalements d'actes inappropriés ou d'agissements sexistes. Pour



mettre fin à ces comportements susceptibles de survenir sur l'ensemble du réseau et pour protéger les victimes, les élus·es du CSE ont voté à l'unanimité une résolution. La direction doit renforcer les procédures pour enfin respecter ses promesses : "tolérance zéro, zéro cas signalé non traité". Il est temps que ces belles paroles soient transformées en actes.

**Sud** espère que la direction ne restera pas sourde aux préconisations des élus·es, des experts et de l'inspection du travail. Il en va de la sécurité et de la santé des salarié·es, notamment les plus précaires, de la confiance en la hiérarchie et de la qualité des rapports entre collègues.

## La stratégie TikTok, ou l'art de faire d'abord et de réfléchir après.

La nouvelle marotte de la direction du numérique, c'est TikTok ! On nous annonce que c'est le nouveau réseau "number one", qu'une grande stratégie de développement est en cours de réflexion, que 140 personnes vont être formées pendant deux jours pour « s'acculturer à TikTok »... Que d'annonces ! La direction a juste oublié quelque chose : d'anticiper ! Neuf régions ont déjà lancé leur compte TikTok et commencé à produire, avant que les formations n'aient eu lieu et sans que la direction ne soit capable de répondre clairement ni sur les contenus envisagés, ni sur les moyens alloués, ni sur les personnels concernés. Toutes ces questions resteront sans réponse : le directeur du réseau nous assure que tout ça sera évoqué fin mars en CASAR et/ou en mai en commission antennes ! Les régions vont donc devoir produire des contenus TikTok pendant plusieurs mois sans qu'aucune règle, aucune limite, aucune consigne ne soit fixée. Sans non plus qu'aucune réponse n'ait été apportée quant au respect des accords d'entreprise.



**Sud** constate qu'une fois de plus la direction a mis la charrue avant les bœufs, sans se soucier du stress ou des tensions que cela peut causer pour les salarié·es des services web.

**Les mois et les années passent, le projet de régionalisation amorcé par la direction devient de plus en plus flou et brouillon.**

**Pour Sud, il est plus que temps que la direction prenne concrètement au sérieux l'avenir du réseau France 3.**

### Prochain CSE les 19 et 20 mars

Si vous avez des questions, des doléances, contactez vos élus·es **Sud** au CSE : Nadia Adell, Romane Idres et Béatrice Mariani ou les élus·es et représentant·e·s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et les minimaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>